

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT

Le lundi 16 août 2021, se tient à 16 h, à la salle de conférence de la MRC du Granit, une séance du comité administratif de la MRC. Madame le préfet, Marielle Fecteau, préside la séance. Les maires, mesdames France Bisson et Julie Morin et messieurs Pierre Brosseau, Gaby Gendron (quitte à 16 h 13), Jeannot Lachance et Denis Lalumière participent à la rencontre.

Conformément aux consignes sanitaires émises par les autorités de la Santé publique du Québec en ce qui concerne le palier d’alerte de couleur verte, la séance s’est tenue en présentiel et permet la présence du public.

À titre de secrétaire-trésorière et directrice générale de la MRC, j’agis comme secrétaire de l’assemblée. Madame Sarah Orichefsky m’assiste pour cette tâche.

1.0

QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame le préfet constate le quorum et annonce l’ouverture de la séance.

2.0

ORDRE DU JOUR

- Le point 11.0 ENGAGEMENT – CONSEILLER AU PGMR est retiré de l’ordre du jour.

C.A. 2021-113

ORDRE DU JOUR

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE l’ordre du jour ci-dessous soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT
COMITÉ ADMINISTRATIF
ORDRE DU JOUR DU 16 AOÛT 2021

1.	QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2.	ORDRE DU JOUR
3.	PROCÈS-VERBAL, SÉANCE DU 5 JUILLET 2021
4.	SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX DES DERNIÈRES SÉANCES
5.	OUTIL DE GESTION PROGRESSION LIVE - DOSSIERS CITOYENS, VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES
6.	OFFRE DE SERVICES POUR LES PLANS ET DEVIS - RÉAMÉNAGEMENT ET AGRANDISSEMENT DU SITE DES RDD À L'ÉCOCENTRE DE LAC-MÉGANTIC
7.	MODIFICATION POUR L'ENGAGEMENT POUR L'ENTRETIEN MÉNAGER DU BÂTIMENT DE LA MRC
8.	PROJETS MUNICIPAUX ET MRC AU FRR-VOLET 2
9.	FQIS - ADDENDA AU PROJET MOUV

10.	DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE COURCELLES – ÉTUDE POUR UN CHANGEMENT DE MRC
11.	ENGAGEMENT – CONSEILLER AU PGMR
12.	FRR-VOLET 3
13.	SUIVI SDEG
14.	BÂTIMENT
15.	OPPORTUNITÉS
16.	PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF
17.	COVID-19 – ÉTAT DE SITUATION
18.	RESSOURCES HUMAINES
19.	VARIA
20.	PÉRIODE DE QUESTIONS
21.	LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3.0

 PROCÈS-VERBAL, SÉANCE DU 5 JUILLET 2021
C.A. 2021-114**PROCÈS-VERBAL, SÉANCE DU 5 JUILLET 2021**

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du 5 juillet 2021 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.0

 SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX DES DERNIÈRES SÉANCES

Aucun sujet à traiter.

5.0

 OUTIL DE GESTION PROGRESSION LIVE - DOSSIERS CITOYENS, VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES
C.A. 2021-115**OUTIL DE GESTION PROGRESSION LIVE - DOSSIERS CITOYENS, VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES**

ATTENDU QUE le programme de vidange des boues de fosses septiques nécessite un outil de gestion des dossiers citoyens;

ATTENDU QUE l'outil maison utilisé présentement présente plusieurs problèmes et n'est plus supporté;

ATTENDU QUE l'outil Progression Live accroîtrait l'efficacité du programme en permettant à l'équipe de la MRC de centraliser toutes les données au même endroit et aux collaborateurs externes d'obtenir un accès restreint;

ATTENDU QUE la préparation de la prochaine saison doit être amorcée bientôt afin d'ajouter ce nouvel outil aux procédures et d'y intégrer la base de données actuelle;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le comité administratif de la MRC du Granit autorise la MRC à se procurer l'application Progression live pour la gestion des données citoyennes des vidanges des fosses septiques au montant de 2 999 \$ plus taxes et coûts mensuels de 349 \$ plus taxes.

QUE le comité administratif de la MRC du Granit autorise que les coûts d'acquisition soient pris dans le Fonds Covid - informatique.

QUE le comité administratif de la MRC du Granit autorise la directrice générale à signer la soumission proposée par Progression Live.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.0

OFFRE DE SERVICES POUR LES PLANS ET DEVIS - RÉAMÉNAGEMENT ET AGRANDISSEMENT DU SITE DES RDD À L'ÉCOCENTRE DE LAC-MÉGANTIC

C.A. 2021-116

OFFRE DE SERVICES POUR LES PLANS ET DEVIS - RÉAMÉNAGEMENT ET AGRANDISSEMENT DU SITE DES RDD À L'ÉCOCENTRE DE LAC-MÉGANTIC

ATTENDU QUE la MRC utilise présentement un espace à l'écocentre de Lac-Mégantic pour effectuer la déshydratation des boues de fosses septiques et la gestion des résidus domestiques dangereux (RDD);

ATTENDU QUE l'espace utilisé pour la gestion des RDD doit être agrandi et réorganisé afin d'assurer une gestion adéquate des résidus respectant autant les dispositions de la *Loi sur la qualité de l'environnement* que celles concernant la santé et la sécurité au travail;

ATTENDU QUE des services d'ingénierie sont nécessaires pour la planification de l'agrandissement du site et la surveillance des travaux;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le comité administratif de la MRC du Granit accepte l'offre de services professionnels pour réaliser les plans et devis et la surveillance en lien avec le réaménagement de la voie de circulation au secteur des résidus domestiques dangereux à l'écocentre de Lac-Mégantic, et ce, conditionnel à l'acceptation de l'appel d'offres par le conseil des maires.

QUE le comité administratif de la MRC du Granit autorise la directrice générale à signer l'offre de service proposé par François Poulin, ingénieur.

QUE les coûts de 9 200 \$ plus taxes soient empruntés au surplus du budget de l'administration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.0

MODIFICATION POUR L'ENGAGEMENT POUR L'ENTRETIEN MÉNAGER DU BÂTIMENT DE LA MRC

C.A. 2021-117

MODIFICATION - ENGAGEMENT POUR L'ENTRETIEN MÉNAGER DU BÂTIMENT DE LA MRC

ATTENDU QUE la MRC du Granit a lancé une offre de service pour l'entretien du bâtiment;

ATTENDU QUE l'offre de service a été acceptée par le comité administratif, par sa résolution C.A. 2021-109, que l'entrepreneur soit Service d'aide à domicile du Granit (SAD du Granit);

ATTENDU QUE le SAD du Granit s'est désisté;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le comité administratif approuve la signature d'un contrat avec l'entreprise Hélène Patry (travailleuse autonome) pour l'entretien du bâtiment de la MRC du Granit, et ce, à raison d'environ 15 heures par semaine à compter du 1^{er} septembre.

QUE la directrice générale soit mandatée pour signer le contrat afférent.

QUE les sommes afférentes soient prises à même les sommes disponibles dans le patron d'écriture : entretien bâtisse de tous les départements.

QUE dans le contexte où l'une des parties désire mettre fin au contrat, qu'un délai de 30 jours soit prévu de manière à aviser l'autre partie concernée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.0

PROJETS MUNICIPAUX ET MRC AU FRR-VOLET 2

C.A. 2021-118

PROJETS MUNICIPAUX ET MRC AU FRR-VOLET 2

ATTENDU QUE la MRC du Granit a signé, le 31 mars 2020, une entente à intervenir avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR) Volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC pour les années 2020- 2024;

ATTENDU QUE le conseil des maires de la MRC du Granit a adopté, le 21 avril 2021, sa Politique de projets municipaux et MRC 2020-2024 – FRR Volet 2 pour améliorer les milieux de vie de la MRC du Granit;

ATTENDU QUE ladite Politique encadre le dépôt de projets au FRR Volet 2;

ATTENDU QUE la MRC du Granit a reçu un projet dans le cadre de la date de dépôt prévue au 15 juillet 2021;

ATTENDU QUE le comité de conformité s'est réuni le 11 août 2021 pour procéder à la vérification du projet reçu;

ATTENDU QUE le comité de conformité a recommandé le projet;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le comité administratif de la MRC du Granit recommande au conseil des maires de la MRC du Granit d'accepter le projet suivant :

Municipalité mandataire	Municipalité(s) Partenaire(s)	Projet	Coût total projet	Subvention FRR Volet 2
Piopolis	Frontenac Lac-Mégantic Marston	Station de nettoyage d'embarcations nautiques et guérites d'accès au lac Mégantic et lac aux Araignées	460 116 \$	80 000 \$ (4 x 20 000 \$)

QUE les sommes afférentes soient prises à même les montants prévus au budget du FRR Volet 2 – enveloppe B.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.0

FQIS - ADDENDA AU PROJET MOUV

C.A. 2021-119

FQIS - ADDENDA AU PROJET MOUV

ATTENDU QUE dans le cadre de l'appel de projets continu au Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) le comité administratif de la MRC du Granit a accepté, par sa résolution C.A. 2021-49, le projet MOUV de la Constellation du Granit, et ce, pour un montant de 94 384 \$ sur 2 ans;

ATTENDU QUE le comité multisectoriel de la Corporation de développement communautaire du Granit, comité mandataire pour analyser les projets déposés et faire les recommandations nécessaires pour l'acceptation ou le refus des demandes de fonds, recommande de produire un addenda de manière à modifier le montant du projet MOUV par l'ajout d'un montant de 13 220 \$ pour l'an 1 au montant initial demandé de 94 384 \$;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le comité administratif de la MRC du Granit accepte de produire un addenda de manière à modifier le montant du projet suivant par l'ajout d'un montant de 13 220 \$ pour l'an 1, et ce, suite aux recommandations faites par le comité multisectoriel de la Corporation de développement communautaire du Granit dans le cadre des sommes reçues du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) :

Organisme	Projet	durée	montant total demandé
La Constellation du Granit	Projet MOUV	sur 2 ans	107 604 \$

QUE les montants afférents soient pris à même les sommes reçues dans le cadre du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS).

QU'une copie de la présente résolution soit envoyée à la Corporation de développement communautaire du Granit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.0

DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE COURCELLES – ÉTUDE POUR UN CHANGEMENT DE MRC

Les maires ont reçu la liste des étapes à venir dans le cadre de la demande de la Municipalité de Courcelles pour une étude sur le changement de MRC.

11.0

ENGAGEMENT – CONSEILLER AU PGMR

Ce sujet est retiré.

12.0

FRR-VOLET 3

C.A. 2021-120

**DEMANDE DE PREMIER VERSEMENT – SOMMES AU FRR-VOLET 3
« SIGNATURE INNOVATION »**

ATTENDU QUE le Ministère des Affaires municipales et de l’Habitation a créé le Fonds régions et ruralité (FRR) dans le cadre du Partenariat 2020-2024 : pour des municipalités et des régions encore plus fortes;

ATTENDU QUE le Ministère des Affaires municipales et de l’Habitation a informé la MRC du Granit de la disponibilité d’une enveloppe financière pour mettre en œuvre le Volet 3 – Projets « Signature innovation » du Fonds régions et ruralité, et ce, dans une perspective de soutien aux MRC dans la réalisation d’initiatives qui contribueront à la mise en valeur de leurs particularités;

ATTENDU QUE le Ministère permet de déposer un avis d’intérêt et ainsi bénéficier d’un premier versement maximal de 50 000 \$ puisé à même notre enveloppe prévue pour le volet 3 – Projets « Signature Innovation » afin de mener notre démarche pour définir notre signature et par la suite, présenter des projets;

ATTENDU QUE la planification stratégique de la MRC du Granit 2021-2026 a été adoptée en juin 2021;

ATTENDU QUE des travaux ont été réalisés et des présentations faites auprès des élus, par Vision attractivité, quant à l’image de marque de la région et un plan pour développer davantage son attractivité;

ATTENDU QUE la prochaine étape est celle de consultations auprès des équipes de travail de la MRC et de la SDEG de manière à cibler des actions qui permettront d’atteindre les objectifs identifiés dans la planification stratégique tout en maintenant le cap sur l’attractivité territoriale et son identité;

ATTENDU QUE cette démarche nécessite d’être animée, encadrée et dirigée de manière à être efficiente;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le comité administratif de la MRC du Granit recommande au conseil des maires de la MRC du Granit d’autoriser le dépôt d’un avis d’intérêt et de demander une somme de 50 000 \$ au Ministère des Affaires municipales et de l’Habitation dans le cadre des sommes disponibles pour le territoire au Fonds régions et ruralité Volet 3 – Projets « Signature innovation » afin de mener notre démarche de définition de projet.

QUE le comité administratif de la MRC du Granit recommande au conseil des maires de la MRC du Granit de mandater la directrice générale de la MRC pour procéder à l'engagement d'une personne-ressource pour animer des rencontres du personnel de la SDEG et de la MRC et amorcer la démarche de réflexion menant à des actions.

QUE le comité administratif de la MRC du Granit recommande au conseil des maires de la MRC du Granit qu'un comité soit formé après les élections municipales de novembre prochain de manière à se pencher sur les actions retenues et leur déploiement.

QUE le comité administratif de la MRC du Granit recommande au conseil des maires de la MRC du Granit de mandater madame le préfet et madame la secrétaire-trésorière pour signer le Protocole d'entente à intervenir avec le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.0

SUIVI SDEG

Aucun sujet à traiter.

14.0

BÂTIMENT

Aucun sujet à traiter.

15.0

OPPORTUNITÉS

Aucun sujet à traiter.

16.0

PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

Il est convenu que la prochaine séance se tienne comme prévu le 8 septembre. Un avis de convocation sera alors envoyé aux maires conformément à la loi.

17.0

COVID-19 – ÉTAT DE SITUATION

Aucun sujet à traiter.

MONSIEUR GABY GENDRON QUITTE, IL EST 16 H 13

18.0

RESSOURCES HUMAINES

Aucun sujet à traiter.

19.0

VARIA

Aucun sujet à traiter.

20.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen n'est présent, donc aucune question n'est posée.

21.0

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C.A. 2021-121

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE la séance du comité administratif du 16 août 2021 soit levée, il est 16 h 16.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Marielle Fecteau
Préfet

Sonia Cloutier
Secrétaire-trésorière
Directrice générale

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière de la Municipalité Régionale de Comté du Granit, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours, ou aux surplus non affectés, pour les dépenses votées à la séance du comité administratif de ce 16 août 2021 et ce, pour les résolutions C.A. 2021-115, C.A. 2021-116, C.A. 2021-117 et C.A. 2021-119.

Sonia Cloutier
Secrétaire-trésorière
Directrice générale